

Les bilans redistributifs par microsimulation

Une grille d'analyse

Michaël Sicsic¹

¹INSEE; CRED

Séminaire Fourgeaud, 3 mars 2021



Évaluation des effets redistributifs des réformes socio-fiscales : comment s'y retrouver ?

Principe : évaluer l'effet des réformes sur les niveaux de vie et les inégalités

À partir de modèles de microsimulation statique prestations/prélèvements

Bilans redistributifs annuels : un exercice relativement récent :

- depuis 2014 pour l'Insee-Drees
- depuis 2017/2018 pour les autres organismes

Des différences dans les évaluations récentes : les comprendre

⇒ **quelles sources de différences ?**

Cf. *Billet de blog Insee du 3 décembre 2020, avec Mathias André*

1. Quelles mesures prises en compte ? quel contrefactuel ?

Mesures sur les prestations sociales et les prélèvements, mais quid des :

- 1 revalorisations de prestations \neq du critère usuel ?
 - revalorisations des montants du CF majoré et de l'ASF en 2018
 - gels et sous-indexations de prestations sociales en 2019
- 2 mesures hors champ du revenu disponible ?
 - Transferts "en nature" (chèque énergie, ...)
 - Traitement de la mesure de Réduction de Loyer Solidaire en 2018
 - Taxation indirecte (TICPE en 2018, taxes tabac en 2018 et 2019)
- 3 mesures sur les revenus primaires/de remplacement ? : allocations chômage, pensions de retraites

⇒ Clarifier les mesures prises en compte (tableau récapitulatif

exemple FPS)

2. Quel est le calendrier d'application considéré ?

Effet mesurée sur l'année en cours, ou en "consolidé" ie une fois les dispositifs pleinement montés en charge :

- 1 en « année pleine », comme si la mesure débutait au 1er janvier
- 2 prise en compte des effets indirects futurs sur les autres transferts

Effet très important sur certaines mesures comme :

- bascule cotisation/CSG en 2018
- revalorisation prestations sociales en cours d'année
- exo heures supplémentaires 2019

3. Évaluation sans ou avec (et avec quel) effet de comportement ?

Beaucoup de réformes génèrent des effets de comportement : que prendre en compte (sur quels critères ?), et comment ?

⇒ **Des choix aux effets importants** : exemple PFU exemple tabac

Des pratiques différentes

- L'IPP et l'OFCE prennent en compte l'effet des taxes sur le tabac
- L'Insee-Drees prend en compte les effets sur les transferts simulés (hausse du recours à PA en 2019) mais pas sur les revenus primaires

4. Méthode de simulation

- 1 Simulation ou imputation ?
 - exemple réforme ISF/IFI
- 2 Traitement des réformes sur les cotisations (en 2018 et 2019) : effets indirects sur IR et les prestations ?
- 3 Mode de calcul du non-recours aux prestations (RSA, prime d'activité)
- 4 Quelle méthode de simulation des prélèvements indirects ?

6. Données

Différences de données en input des modèles :

- Avantage ERFS : données de l'enquête emploi \Rightarrow informations sur l'activité passée, sur les étudiants, les handicapés, les propriétaires, lien logement-individu...
- Inconvénient ERFS : ne pas pouvoir aller au delà du dixième/vingtième

Des différences sur le traitement des données

- Données infra-annuelles ?
- Quelles imputations ?
- Quel revenu fixe dans le modèle ?

7. Différences conceptuelles et de champ

Quel traitement des : ménages non-ordinaires ? étudiants non cohabitants ?
revenus négatifs ?

+ Des différences de concepts :

- Variable de revenu pris en compte : niveau de vie usuel, élargi... ?
- Effet sur les niveaux de vie (OFCE/Insee-Drees) ou le revenu disponible (IPP), en niveau ou en % ?
- Construction des quantiles : en nombre d'individus ou nombre de ménages ? sur niveau de vie avant ou après réforme ?

⇒ cf. aussi session du 10 mars

Merci pour votre attention

Tableau mesure 2018)

via Biotteau et al. (2019), France, Portrait Social, édition 2019

2. Rendement et effet moyen des mesures de 2018 (effet consolidé)

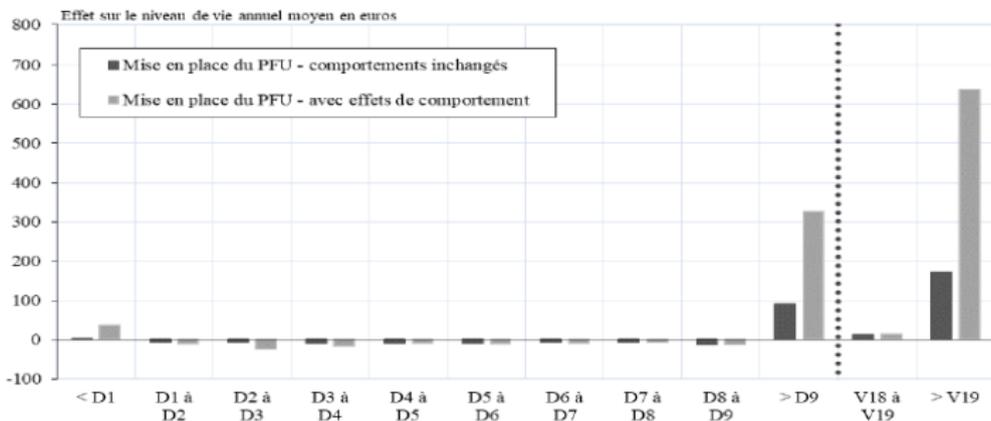
	Effet sur le revenu disponible total (en millions d'euros)	Nombre de ménages gagnants (en milliers)	Nombre de ménages perdants (en milliers)	Effet moyen sur le revenu disponible annuel par ménage concerné (en euros)
Mesures concernant les prélèvements directs	10 880	19 450	7 510	400
Prélèvements sociaux	2 010	15 550	9 960	80
Bascule cotisations sociales/CSG	2 010	15 550	9 960	80
Impôts directs	8 870	20 880	2 720	380
Transformation de l'ISF en IFI	3 440	340	10	9 770
Extension du crédit d'impôt pour l'emploi d'un salarié à domicile	910	1 120	0	820
Mise en place du prélèvement forfaitaire unique (PFU)	1 390	4 370	7 500	120
Dégrèvement de 30 % de la taxe d'habitation	3 120	18 360	0	170
Mesures concernant les prestations sociales	540	5 690	3 820	60
Prestations familiales	- 340	1 010	1 560	- 130
Revalorisations de l'ASF et de la majoration du complément familial	130	950	0	140
Réforme de la Paje	- 470	120	1 610	- 270
Minima sociaux et prime d'activité	1 000	4 210	430	220
Revalorisation exceptionnelle de l'Aspa	170	610	0	270
Revalorisation exceptionnelle de l'AAH et baisse des plafonds pour les couples	410	890	100	420
Réforme de la prime d'activité	420	2 940	350	130
Allocations logement	- 270	20	4 740	- 60
Suppression des aides au logement pour les propriétaires accédants	- 50	0	40	- 1 190
Gel du barème des aides au logement	- 220	20	4 700	- 50
Autres prestations	140	2 650	1 490	30
Mise en place du chèque énergie	140	2 650	1 490	30
Ensemble des mesures nouvelles (hors prélèvements indirects)	11 420	20 270	8 040	400

Nécessairement à l'effet sur le revenu disponible total (colonne 1), le nombre de ménages gagnants (colonne 2) par suite de mesures (minima sociaux par

Simulations réforme PFU

via Paquier et Sicsic (2020), Documents de travail Insee n°F2020-01

Figure 6 : Effet de la mise en place du PFU* avec et sans effet de comportement



* : y compris hausse de la CSG sur des revenus non soumis au PFU au sens de l'IR (notamment revenus fonciers)

Sources : Insee, *ERFS 2016 (actualisée 2018)*, *enquête Patrimoine 2014-15* ; *DGFIP ISF 2017*, *POTE 2017* ; modèle Ines 2018.

Champ : France métropolitaine, ménages ordinaires dont le revenu est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Note : l'axe des abscisses correspond à la position des personnes par rapport aux déciles (D1 à D9) ou vingtiles (V18 et V19) de niveau de vie en l'absence de réforme en 2018.

Simulations réforme Taxes Tabac 2018

via Biotteau et al. (2019), France, Portrait Social, édition 2019

